

RAPPORT N° 2001/04-01 - INSTALLATION DE NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX

Monsieur le Maire, rapporteur, indique à l'Assemblée que Monsieur Luc MEJEAN, Madame Joëlle LALLEMENT, Monsieur Jean-Louis MÉNABÉ et Madame Bernadette SCHUTZ, conseillers municipaux élus lors du scrutin du 18 mars 2001 sur la liste « Ludres Autrement », lui ont fait part de leur démission du Conseil Municipal.

Il indique également à l'Assemblée que Monsieur Bérardino SQUILLACE et Madame Françoise VUILLAUME, conseillers municipaux élus lors du scrutin du 18 mars 2001 sur la liste « Ludres Notre Ville », lui ont fait part de leur démission du Conseil Municipal.

Par lettres du 4 avril 2001, Monsieur le Préfet a été informé de ces démissions.

Conformément à l'article L 270 du Code Electoral, le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant.

Monsieur Jean-Luc BURTEZ, candidat sur la liste « Ludres Notre Ville » venant immédiatement après le dernier élu, ayant fait part de sa démission, il a été fait appel au candidat suivant.

Par lettre du 18 avril 2001, Monsieur le Préfet a été informé de cette démission.

En conséquence, Monsieur le Maire déclare installer dans leurs fonctions de conseillers municipaux : Mademoiselle Christelle MAUSS, Monsieur Pierre LOMBARDET, Monsieur André LEFRANC et Madame Evelyne BERTRAND pour la liste « Ludres Autrement », Mesdames Viviane WADIER et Pascale GUICHARD pour la liste « Ludres Notre Ville ».